



Separation et garde enfant

Par **MANOULOU_old**, le **09/09/2007** à **20:41**

je fréquente un homme qui a quitté sa compagne pour venir avec moi, celle-ci était enceinte et a accouché le 15/08 dernier. Il a toujours été présent de la séparation à la naissance de son fils et nous voudrions savoir si il peut avoir la garde de son enfant. Son ex compagne l'empêche de prendre leur fils et nous voudrions savoir quelles démarches effectuer pour obtenir un droit de garde.

Merci de bien vouloir nous indiquer le nécessaire pour ses droits car il souhaite assumer son fils totalement. Celle-ci allaite, est-ce une raison pour ne pas donner son fils à son père?